

La Lettre Confinement

Information aux familles des résidents de l'EHPAD Le Bosc

Le Point sur la situation

À ce jour, **l'EHPAD Le Bosc ne déplore aucun cas de Covid-19**, ni parmi les résidents, ni parmi le personnel. Pour que cette situation soit maintenue, des mesures strictes ont été mises en œuvre et sont toujours en place.

Ainsi, outre le maintien des interdictions des visites extérieures, tout agent présentant des symptômes évocateurs de COVID-19 est temporairement mis en retrait par un ajustement de planning.

Enfin, grâce à l'amélioration de la dotation en matériel de protection observée depuis 15 jours, **tous les agents de l'EHPAD portent dorénavant un masque de protection.**

La vie continue pour les résidents

Dans l'ensemble, la situation se passe bien. Les séances Skype qui permettent de communiquer en face à face ont beaucoup de succès, et de nombreuses familles ont exprimé leur satisfaction sur ce dispositif (35 échanges ont déjà eu lieu au 06/04/2020, plus de 40 sont programmés).

Application du confinement

Le confinement en chambre des résidents est hélas obligatoire, mais **la porte peut rester ouverte.**

Toute l'organisation s'articule désormais autour de cette contingence : **les repas sont pris en chambre**, courrier, colis et revues sont distribués. Les équipes sont sollicitées par téléphone et font de leur mieux pour répondre à toutes les demandes.

S'il n'y a plus d'animations collectives, l'animatrice s'adapte et organise des **temps « Skype »** entre les résidents et leurs familles, grâce à un ordinateur, et une tablette gracieusement mise à disposition par la municipalité de Vals-les-Bains.

Les anniversaires continuent à être fêtés, par l'envoi d'une carte et la réalisation d'un gâteau par la cuisine.

Enfin, pour améliorer le quotidien des résidents, les agents de l'EHPAD se sont mobilisés. Beaucoup ont fait un don de magazines, de livres et de mots fléchés. Deux agents proposent également aux résidents des séances de coiffure et de manucure.

Des procédures adaptées à la situation

L'organisation logistique, le linge notamment, a adapté ses procédures à la situation exceptionnelle et elles sont respectées.

Les colis, courriers, revues... sont soumis à un **protocole de décontamination** pendant 48h avant d'être distribués.

Enfin, une organisation spéciale pour les fins de vie a été mise en place, afin d'autoriser, le cas échéant et de manière exceptionnelle, une visite des proches.

Des professionnels impliqués

Cette situation exceptionnelle suscite une réelle prise de conscience chez les personnels quant à l'utilité de leur rôle auprès des personnes âgées, avec un enthousiasme général qu'il convient de souligner.

Les équipes se montrent très impliquées, chacun participant à maintenir un bon niveau d'exigence et de vigilance. Les agents dont l'activité est à l'arrêt renforcent les équipes de ménage ou aident à la prise de repas en chambre pour les résidents les plus vulnérables.

L'absentéisme est modéré, sans lien avec le coronavirus, et a pu être totalement compensé par des redéploiements et par le renfort d'étudiant infirmiers de 2^e et 3^e année.

Certains agents se sont même portés volontaires sur leurs repos compensateurs pour se mettre à disposition des autres structures du Centre hospitalier qui pourraient en avoir besoin.

L'équipe de l'EHPAD est entièrement mobilisée auprès de vos proches afin de rendre cette période de confinement la plus sereine possible. N'hésitez pas à prendre attache auprès de l'encadrement ou des animatrices pour avoir des nouvelles.

CONTACTS : Mme PRADIER : 04.75.37.89.50 / Animatrice : 04.75.37.88.78

Retrouvez toute l'actualité du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale sur ch-ardeche-meridionale.fr et sur Facebook @chardechemeridionale

